

PROCES -VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE SAINT GENIEZ O MERLE

Lundi 9 octobre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le 9 octobre, les membres composant le Conseil Municipal de la Commune de SAINT GENIEZ O MERLE se sont réunis en Mairie en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Lionel JEAN, Maire.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19h00 et procède à l'appel des membres du Conseil Municipal.

PRESENTS : LIONEL JEAN - MARIE FRANCE JURBERT - MAXIME BOYER - CHRISTINE AIGUEPERSE - NATHALIE GUBERT - ANDRE VONTRAT.

ABSENTE EXCUSEE : SARAH CHAUZEIX.

A l'unanimité, NATHALIE GUBERT est désignée secrétaire de séance par le Conseil Municipal.

En première partie, intervention de Monsieur Pierre CHARBONNEL, bureau d'études DEJANTE et de Monsieur Joël BEYNEL, Président du Syndicat des Eaux du Puy du Bassin.

Cette intervention a pour objectif de présenter l'Entente Intercommunale entre le Syndicat des Eaux du Puy du Bassin et les communes d'Auriac, Hautefage, Saint Geniez O Merle et Servières Le Château.

Constats : la Glane connaît un niveau très bas voire asséché et le citernage n'est pas une solution durable. Le Syndicat des Eaux envisage donc de se déconnecter de la Glane.

En parallèle, l'eau est nécessaire pour tous tant en quantité qu'en qualité et il faut donc anticiper les besoins de demain.

Il est nécessaire de chercher rapidement des solutions.

L'entente a donc pour objectif de restructurer la distribution d'eau via l'interconnexion de réseaux sur le territoire : il s'agit d'acheter de l'eau à Argentat via le réseau d'eau public avec redimensionnement des ouvrages.

Les besoins Futurs (après 2030) sont évalués au maximum à 2000 m3 par jour. Une fois les travaux réalisés, 354 m3 par jour en moyenne seraient ainsi achetés à Argentat.

Les ouvrages concernent : une station de pompage à la sortie d'Argentat, les canalisations, la modification des artères, la création d'une liaison entre le village d'Artiges et le Syndicat et le renforcement des ouvrages. Les travaux de restructuration s'élèvent, après études, à 6,5M€ et à 7,4M€ en comptant la maîtrise d'œuvre et les achats de terrains notamment.

Le projet serait financé à hauteur de 65% : 50% par l'Agende Adour Haute Garonne, 10% par le Conseil Départemental, 5 % par l'Etat.

Il resterait ainsi 2,6M€ ht à financer avec application d'une clé de répartition soit au final 4% à la charge de la commune de Saint Geniez O Merle soit 125000€ HT avec la création d'une interconnexion entre St Cirgues la loutre et Sermus + 28000€ttc pour restructurer les connections entre Chassagne et le Vert. Le financement pourrait être couvert par un emprunt réalisé par la commune sur 50 ans.

Le conseil devra délibérer en décembre sur cette question et devra avant fin 2025 voir 2024 choisir s'il adhère au syndicat du puy du bassin ou s'il laisse la communauté de communes prendre la compétence eau au 1^{er} janvier 2026.

- **Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 26 juin 2023**

Approuvé à l'unanimité.

- **Assistance à maîtrise d'œuvre isolation et aménagement mairie**

Montant des honoraires de l'architecte : 2150 € TTC

Intervention d'un architecte pour réaliser uniquement les plans et l'accessibilité aux personnes handicapées qui doit systématiquement être revue à chaque fois que l'on réalise des travaux dans un bâtiment qui reçoit du public. Ces travaux ont pour but l'amélioration du secrétariat en matière de volume de chauffage, d'éclairage, d'isolation, d'archivage et de confort ergonomique et acoustique de travail. Une enveloppe de 40 000 € est prévue. Une aide du département de 35 % sera sollicitée.

Approuvé à l'unanimité.

- **Voirie village de Laval Travaux supplémentaires - virements de crédits**

Lors de la consultation des entreprises il était prévu une tranche ferme de travaux et plusieurs tranches de travaux optionnelles au cas où les aides d'Etat seraient allouées. Nous avons reçu une aide de 19000€ au titre de la DETR2023 pour ces travaux et avons décidé d'étendre les travaux jusqu'au village de Chaumeil à hauteur de cette même somme. L'enveloppe totale de ces travaux s'élève à 90726€ ttc. Le conseil départemental participera à hauteur de 6500€.

L'année prochaine il est prévu une tranche de travaux à Lacombe route du puy Fel et à la route du Cros.

Virements de crédits de 20 000 €.

Approuvé à l'unanimité.

- **Mission SPANC contrat CPIE 2023-2024 fréquence de contrôle - tarifs des fosses septiques à reporter sur les usagers**

Il est proposé que la commune continue à prendre en charge ces frais. FREQUENCE DES CONTRÔLES TOUS LES 8 ans.

Approuvé à l'unanimité.

- **Demande aide financière Association Solidarité Enfants d'AMGHRASS (séisme Maroc)**

Il est proposé une participation à hauteur de 50 €.

Approuvé à l'unanimité.

- **Création d'une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle**

Monsieur le Maire propose de mettre en place cette prime AVANT LE 30 JUIN 2024 pour les employés communaux.

Approuvé à l'unanimité.

- **OPAH Attribution aide locale**

Participation de 500 € pour des travaux effectués sur une maison qui est devenue UNE résidence principale.
Approuvé à l'unanimité.

- **Participation collectivité Congrès des Maires Novembre 2023**

Trois élus dont monsieur le maire représenteront notre commune au congrès des maires 2023.
La commune supportera les frais de représentation des élus à hauteur des forfaits proposés par l'association des maires de Corrèze et de France.
Aucun dépassement de frais supplémentaires ne sera supporté par la commune.
Approuvé.

- **ZAER**

La commune ne délibérera pas pour déterminer des zones d'accélération des énergies renouvelables.
Notre commune possède peu de foncier disponible pour cette opération. En revanche elle informera la préfecture des intentions privées qu'elle connaît sur son territoire. La commune participe à une étude mutualisée avec le département pour développer le photovoltaïque sur les toits du bâtiment technique, du préau et du foyer rural.

- **Proposition contrat assistance RGPD**

Il s'agit d'être accompagné par une société de Brive, de désigner un référent présent de façon pérenne pour être former et assurer un suivi sur la protection des données personnelles de nos administrés.
C'est une disposition obligatoire depuis 2018.

Approuvé à l'unanimité.

- Questions diverses

- Compte 515 Trésorerie : 170 118 € ce jour, contre 168 825 € en Décembre 2022

- Remerciements subventions :

- Organisation Noël 2023 : 8 décembre 2023 à 20h

- Voirie côté d'Enraygues :

Mr Monteil, conseiller aux collectivités est très clair sur le sujet et indique qu'une voirie est inaliénable et qu'une simple convention entre st geniez et st Cirgues n'est pas acceptable.

- PLUIH : Plusieurs dates de réunions publiques sont proposées et Madame Ingrid Marcelpoil sera présente en mairie le jeudi 16 novembre vers 17 h pour continuer l'inventaire sur REALTA

- Mise en sécurité Chemin du Goutal : La grange qui est en bordure du chemin rural menace sérieusement de s'écrouler. Mr le maire a pris la décision de fermer l'accès au chemin. Un devis par l'entreprise RIVIERE TP SAS a été réalisé. (Cette intervention n'est pas à la charge de la commune)

- Alarme foyer et répéteur wifi : L'alarme du foyer est opérationnelle et le câblage du répéteur wifi posé.

- Adhésion Village de demain : Ce dispositif plutôt indiqué pour les centres bourg de village n'apparaît pas adapté pour une commune de notre dimension. Le but de cette opération était d'avoir un accompagnement en ingénierie de l'Etat sur des projets structurants pour le territoire.
- Biens de sections : Un courrier demandant la communalisation du bien de section de Chaumeil au Préfet est en court d'élaboration.
- Tableau de classement des voiries :
Monsieur Ludovic BOURGERIE agent de la communauté de communes XVD sera mandaté pour réaliser cette prestation gratuitement. 11,4 km sont déclarés en préfecture alors que nous sommes certainement plus proche de 20 km de voirie. Ce tableau est nécessaire pour obtenir des aides.
- Alignement D111 Village Le Vert et défense incendie : Mr le maire doit se rendre au service foncier du département courant novembre. L'alignement de la D111 au Vert à l'intersection du chemin de Lesturgie est nécessaire car non conforme avec la réalité du terrain. Une défense incendie doit voir le jour à cette intersection.
- Demande de stage :
Un jeune étudiant de la commune a demandé à monsieur le maire un stage de 3 semaines en Novembre 2023 auprès du service technique. Accordé.
- Budget assainissement : Un budget assainissement va être mis en place pour 2024 avec l'aide de monsieur Monteil, conseiller aux collectivités.
- Régularisation Assiette Château d'eau Le Vert : Mr le juge a donné son feu vert pour que la commune acquière l'assiette du château d'eau du vert ainsi que la servitude de passage.
- Travaux d'étanchéité château d'eau : Un devis sera réalisé en janvier pour les deux châteaux principaux de la commune (Soult et le Vert) afin de réaliser des travaux d'étanchéités. (Le réservoir d'eau du vert fuit)
- Déchets : Concernant les futurs points d'apports volontaires des déchets une présentation des Futurs contenants a été faite lors d'un conseil communautaire d'octobre. La communauté de communes a fait le choix de PAV les plus pratiques existants. (Pour rappel un PAV pour 70 habitants)

Levée de séance à 23h00.

Le Maire
Lionel JEAN



Maxime BOYER

Marie France JURBERT

La secrétaire de séance
Nathalie GUBERT

André VONTRAT

Christine AIGUEPERSE